

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis1

Référence : 2026000148

No Greffe: P202600289

Jugement du : 22/01/2026

26 JAN. 2026

OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE (LOI 2005) sur DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

Fixe la clôture de la procédure au 21/01/2028, (Article L.643-9 du Code de Commerce).

A l'égard de :

SAS AU BILLOT DES HALLES

2 rue des Prouvaires angle 48 rue Saint-Honoré 75001 Paris

Enseigne : AU BILLOT DES HALLES

Activité : PRODUITS CARNES ET AVICOLES ET DERIVES

N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 732031240

Date de cessation des paiements : 05/01/2026

Nomme

Juge commissaire : M. Charles-Henri le Chevalier

Nomme

Mandataire judiciaire liquidateur : SAS GEMMJ en la personne de Me Geoffrey Morand

17 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

MENTION A NE PAS PUBLIER

Nomme commissaire de justice: SELARL

Farrando & Associés

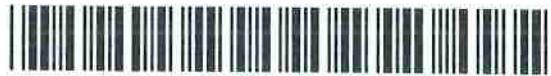
7 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris

Aux fins de réaliser l'inventaire et la prisée prévus à l'article L.622-6 du code de commerce.

Fixe le délai de dépôt de l'inventaire à 3 semaines à compter du présent jugement

Le greffier,





Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile
Protêts
Prêts et délais
Warrants (trois catégories)
Gages sans dépossession
Gages des stocks
Nantissements de l'outillage matériel et équipement
Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)
Privilège de vendeur et action résolutoire
Nantissements du fonds de commerce
Nantissements du fonds artisanal
Nantissements judiciaires
Déclarations de créances
Hypothèque maritime
Actes de saisie sur les navires
Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau
Hypothèque fluviale
Actes de saisie de bateaux
Biens inaliénables
Publicités de contrats de location
Publicités de clauses de réserve de propriété
Privilège du Trésor
Privilège de Sécurité Sociale - Régime complémentaire
Warrants agricoles
Opération de crédit-bail en matière mobilière
Saisie pénale de fonds de commerce
Logement indigne

Sur : **SAS AU BILLOT DES HALLES** Société par actions simplifiée

RCS 732 031 240

Adresse : 2 RUE DES PROUVAIRES ET 48 RUE SAINT HONORE 75001 PARIS

Débiteur N° : 20220006507

Nantissements de parts de société civile (*) (**) à jour au 22/01/2026

NEANT

Protêts à jour au 22/01/2026

NEANT

Prêts et délais à jour au 22/01/2026

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 22/01/2026

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 22/01/2026

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 22/01/2026

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 22/01/2026

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) ()** à jour au 22/01/2026

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 22/01/2026

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour au 22/01/2026

NEANT

Nantissements du fonds artisanal à jour au 22/01/2026

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 22/01/2026

NEANT

Déclarations de créances à jour au 22/01/2026

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 22/01/2026

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 22/01/2026

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 22/01/2026

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 22/01/2026

NEANT

Actes de saisie de bateaux à jour au 22/01/2026

NEANT

Biens inaliénables à jour au 22/01/2026

NEANT



Publicités de contrats de location à jour au 22/01/2026

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 22/01/2026

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 22/01/2026

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 22/01/2026

NEANT

Warrants agricoles (*)** à jour au 22/01/2026

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 22/01/2026

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (**)** à jour au 22/01/2026

NEANT

Logement indigne à jour au 22/01/2026

NEANT

* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.



Délivré à Paris, le 23 janvier 2026

Le Greffier,

A handwritten signature is placed here, appearing to begin with the letters "J" and "P".